



Transition énergétique : pour une région...

pleine d'énergie citoyenne !

Avril 2021



Coopérative Citoy'enR (Haute-Garonne)

Les territoires sont riches de ressources naturelles convertibles en énergie : le vent, le soleil, le bois, l'eau... Partout en France, des citoyen-ne-s et des collectivités locales se mobilisent pour valoriser ces ressources au travers de projets de production d'énergie renouvelable (EnR).

La spécificité de ces projets est la participation des acteurs locaux à leur financement et à leur gouvernance, qui leur permet d'en maîtriser les orientations stratégiques et les bénéfices. On parle aussi de projets EnR à gouvernance locale. Les régions peuvent être des acteurs majeurs dans le développement des énergies renouvelables sur leur territoire en suscitant et en encourageant de nombreux projets collectifs et citoyens.

LA RÉGION, CHEFFE DE FILE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les régions ont un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre de la transition énergétique en France. Au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), les régions ont une fonction de **planification des objectifs** énergétiques et d'**animation territoriale** pour développer les énergies renouvelables et la rénovation énergétique. Elles contribuent ainsi à développer des emplois, renforcer des filières économiques locales pour sortir de la dépendance énergétique et créer de la résilience.

En soutenant politiquement et financièrement la production d'énergies renouvelables à gouvernance locale, les régions permettent aux habitants de s'impliquer dans le développement territorial et économique et font des énergies renouvelables un sujet d'intérêt général, collectif, partagé. Par ailleurs, elles renforcent l'**ancrage territorial des énergies renouvelables** et font de l'engagement citoyen un moteur de la transition énergétique et écologique.

RÉGIONS, À VOUS DE JOUER !



Mettre à disposition le patrimoine de la région

La région peut contribuer directement à développer les énergies renouvelables sur son patrimoine : le mettre à disposition d'acteurs citoyens, encourager la construction de centrales photovoltaïques sur les **toitures de lycées, de centres administratifs**, développer les **réseaux de chaleur** renouvelable pour alimenter ses bâtiments... Les acteurs citoyens peuvent proposer des **actions de communication et de pédagogie** autour du projet au-delà de sa réalisation. La région soutient ainsi directement la création de valeur sur son territoire, et sensibilise ses usagers en se montrant exemplaire.



Investir dans les énergies renouvelables

La région peut investir au **capital de projets** sur son territoire, soit directement, soit via une Société d'Économie Mixte (SEM) ou un fonds d'investissement. Cela favorise l'accélération du développement des énergies renouvelables et des **retombées positives** en termes d'emplois et d'activités économiques.



Définir une feuille de route stratégique ambitieuse en 2030

De plus en plus de régions se dotent d'**objectifs chiffrés** et d'une politique dédiée dans ce domaine, en associant collectivités, citoyens, agriculteurs et autres acteurs locaux. Voici quelques exemples : 15 % de la production d'énergies renouvelables aux mains des acteurs locaux ; un projet à gouvernance locale par Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), comme proposé par la Convention Citoyenne pour le Climat ; 100% des toitures de lycées équipées en centrales photovoltaïques d'ici 2026 ; objectif 500 projets citoyens et 100 000 actionnaires-citoyens en 2030...

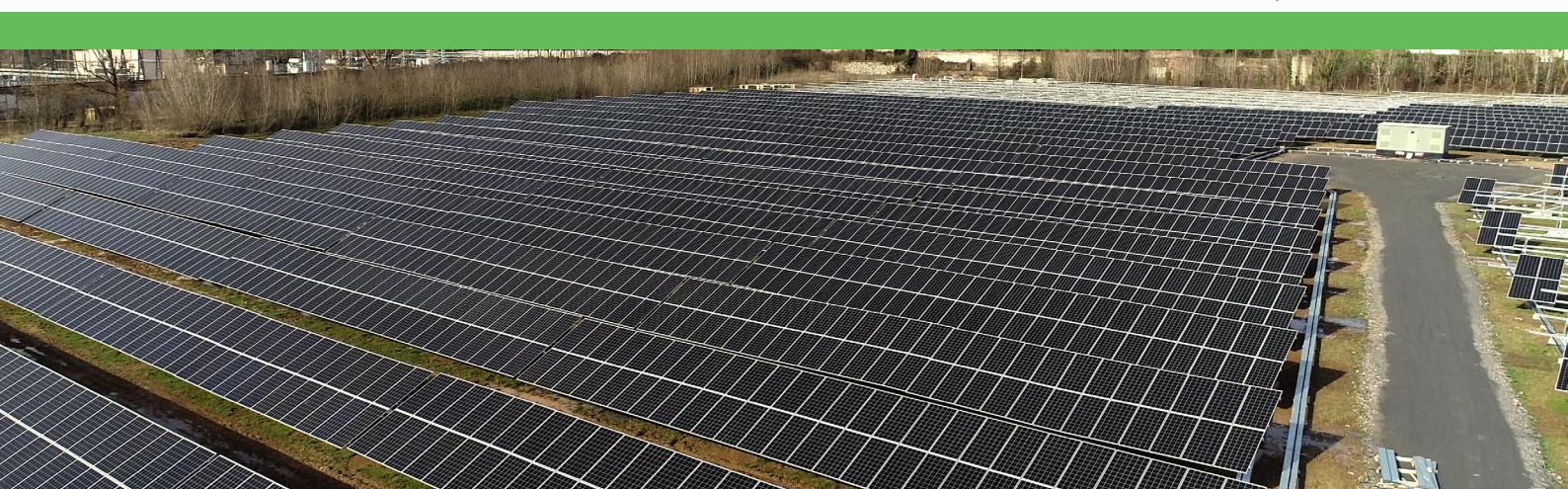
Ces objectifs servent de cap et doivent aller de pair avec des **politiques publiques d'accompagnement et de soutien**.



Pérenniser un accompagnement technique aux porteurs de projets

Les réseaux régionaux de l'énergie citoyenne mettent à disposition une ingénierie technique et d'animation tout au long de la vie des projets, en s'appuyant sur des expériences réussies parmi plus de 200 projets en France. **Partage, capitalisation et formation** permettent de dynamiser le développement des projets. D'autres dispositifs d'accompagnement technique peuvent être portés par les Agences Régionales de l'Énergie et du Climat (AREC), pour aider à l'identification de foncier public favorable à fort potentiel de production d'énergies renouvelables.

Le parc Photovolt'Albi





Mettre en place et renforcer les dispositifs de soutien financier

Appels à projets pour des aides à la structuration, **financement d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)**, appui à la concertation locale, appui à la création d'une SEM, mécanisme de **garantie bancaire**, fonds de financement de prestations d'études, **budgets participatifs**... sont autant de dispositifs qui ont fait leur preuve pour soutenir financièrement le développement de projets d'énergies renouvelables, notamment pendant la phase de dérisquage qui permet de confirmer la viabilité du projet. La région peut également mobiliser les enveloppes des programmes structurels comme le **Fond Européen de Développement Régional (FEDER)** ou sectoriels comme les programmes **Horizon Europe** et **Life** et ainsi faire des EnR citoyennes un moteur de la relance économique.



Mobiliser les collectivités et les habitants pour les impliquer sur leur territoire

En communiquant largement auprès des collectivités pour les inciter à porter des projets d'énergies renouvelables sur leur territoire, en appuyant la réalisation de campagnes pour mobiliser l'épargne des citoyens vers les projets d'énergie renouvelable portés localement, la région agit comme levier pour diffuser la dynamique de l'énergie citoyenne sur tout son territoire.



Inauguration du parc éolien d'Avessec © Tesdan Le Vent



Encourager l'engagement citoyen

Les collectifs d'habitants porteurs de projets et les coopératives citoyennes créées sont **un levier pour une sensibilisation large du territoire** et pour une appropriation citoyenne des enjeux de la transition énergétique. Une étude de l'AREC en Occitanie démontre que chaque projet citoyen d'énergie renouvelable représente en moyenne 1400 personnes sensibilisées et 200 actionnaires citoyens. À ce titre, la région peut communiquer sur les initiatives citoyennes pour les valoriser, notamment pour appuyer les levées de fonds, mais aussi soutenir l'engagement citoyen.

Consulter
la publication



RESSOURCES

Synthèse des politiques régionales pour l'énergie citoyenne

Une étude de la Région Occitanie, l'ADEME et l'AREC Occitanie qui dresse le bilan et l'évaluation du dispositif d'accompagnement au montage de projets coopératifs et citoyens.

Votre territoire est PLEIN D'ÉNERGIE et vos citoyens aussi

Un guide d'approche de l'énergie citoyenne par Énergie Partagée à destination des acteurs publics locaux : élu.e.s et agents des collectivités locales.

Les retombées économiques locales des projets citoyens

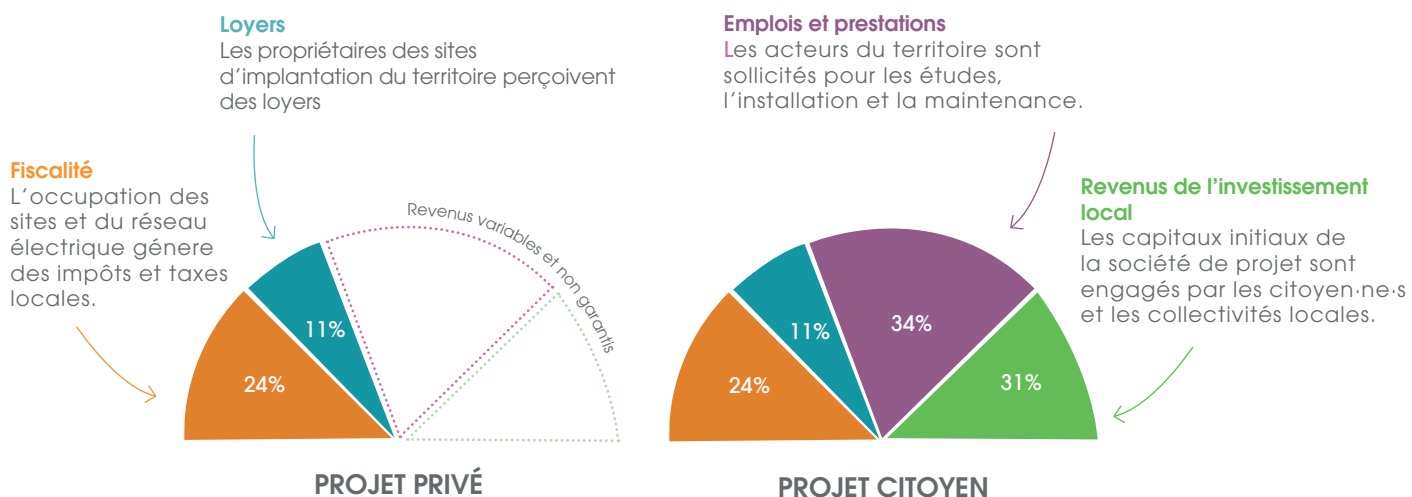
Une étude par Énergie Partagée qui montre que les projets citoyens d'énergie renouvelable maximisent les retombées économiques locales.

DES SOCIÉTÉS LOCALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE

Pour mener à bien ces projets, les acteurs locaux s'organisent sous forme de **sociétés commerciales** (SCIC, SAS...) La gouvernance est partagée au sein de ces structures entre les parties prenantes (habitant-e-s, collectivités, acteurs privés, SEM...) en veillant au respect d'un **fonctionnement transparent et démocratique**.

DES BÉNÉFICES POUR LES TERRITOIRES

Tout projet d'énergie renouvelable génère des retombées économiques locales, mais, **un projet citoyen bien maîtrisé peut générer 2 à 3 fois plus de retombées économiques locales** au territoire qu'un projet porté par des acteurs extérieurs au territoire. Outre la fiscalité locale et les loyers fonciers, les projets citoyens et publics rapportent davantage au territoire grâce au recours à l'**emploi local** et aux **dividendes** qui reviennent aux actionnaires locaux. En favorisant ce type de projets, la région a de vrais leviers pour optimiser les bénéfices économiques et renforcer l'appropriation locale des installations d'énergies renouvelables sur son territoire.



Contactez votre animation régionale



Soutenu par



Énergie Partagée fédère, accompagne et finance les initiatives de production d'énergie renouvelable portées et maîtrisées par des collectifs citoyens et des collectivités locales.



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

236
projets
suivis

330
adhérents

10
réseaux
régionaux

